

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Service de l'Aménagement de la Faune
District des Trois-Rivières

RAPPORT ANNUEL

1975

par: François Guibert, biologiste
Chef du district des Trois-Rivières

juillet 1976

2.

INTRODUCTION

Au terme d'une année intéressante et fructueuse, il me fait plaisir de présenter aux autorités un compte rendu succinct des travaux entrepris dans le district en 1975.

Nous aimerions ici faire état de l'excellente collaboration des autorités à la réalisation des divers travaux entrepris par notre district au cours de cette dernière année.

Tous les employés sans exception ont démontré leur motivation et leur savoir faire, ce qui a permis de mener à bien et avec exactitude, même les travaux les plus difficiles.

Nous croyons sincèrement avoir augmenté sensiblement notre connaissance du domaine faunique et floristique mauricien ainsi que réglé de nombreux problèmes qui sont le lot normal des bureaux régionaux du Service de l'Aménagement de la Faune.

Nous estimons de plus que les nombreux contacts avec le public ont amélioré la connaissance et la conscience de celui-ci vis-à-vis la nature en général et plus particulièrement la faune aquatique et terrestre exploitée.

3.

RESUME

Les douze (12) mois de 1975 ont été employés à réaliser de nombreux travaux en faune terrestre et aquatique. Une énumération de ces diverses activités accompagnée d'un court résumé descriptif fait l'objet du présent rapport annuel. Les travaux qui ont monopolisé le plus de temps et d'énergie sont définis ci-dessous.

En faune terrestre, deux (2) projets majeurs ont été finalisés en 1975. Il s'agit de l'inventaire des ongulés de la vallée immédiate du Saint-Maurice jusqu'à La Tuque et de la plaine du Saint-Laurent et du piedmont des Laurentides.

Une étude de la dynamique d'une population de lièvres de la réserve St-Maurice, de sa croissance ainsi que la densité de la population s'est aussi terminée. Ce travail nous a permis de mieux connaître ce petit gibier qui subit une forte exploitation dans le secteur sud du district tandis que la récolte dans nos parcs est extrêmement faible malgré une densité de population relativement élevée.

Le castor qui cause certains problèmes aux routes forestières et qui à première vue pourrait subir une certaine exploitation dans nos parcs, a fait l'objet d'une étude

cherchant à connaître son taux de reproduction et sa densité de population.

Du côté gros et petit gibier, plusieurs stations d'enregistrement ont été opérées cette année. C'est ainsi que plus de 400 orignaux et 2,000 perdrix et lièvres ont été recensés et examinés par nos équipes.

De nombreux plans d'eau du district nous sont encore peu connus et avant d'y pratiquer des aménagements ou d'y effectuer une exploitation contrôlée, le diagnose écologique devient nécessaire. C'est ainsi que deux (2) équipes ont visité de nombreux plans d'eau dans nos deux (2) parcs et ailleurs dans le secteur public.

La ouananiche a fait le sujet d'une étude de croissance, de nutrition, ainsi que de comportement sur les frayères du lac au Sorcier. Ceci a débouché sur des aménagements de frayères et de fosses dans le tributaire et l'émissaire du lac Inman dans le parc St-Maurice.

Des recensements de pêche sur la glace ont eu lieu au lac Sacacomie et pour le poulamon, à la rivière Ste-Anne.

Le contrôle de la pêche par quota s'est poursuivi dans les parcs Mastigouche et St-Maurice. A ces deux (2)

derniers endroits, des études de survie de diverses lignées de truite ont été effectuées au moyen d'étiquetage et recapture.

Conjointement avec le Ministère des Terres et Forêts et la Compagnie Internationale de Papier, nous avons amorcé un projet qui vise à évaluer l'influence des coupes à blanc sur divers plans d'eau.

TABLE DES MATIERES

2.	INTRODUCTION	i
3.	RESUME	ii
5.	DESCRIPTION GENERALE DU DISTRICT	xii
6.	ORGANIGRAMME	xvii
7.	LISTE ALPHABETIQUE DU PERSONNEL	xix
8.	LOCAUX	xx
9.	BUDGET	xxii
10.	EQUIPEMENT	xxv
11.	FAUNE AQUATIQUE	1
	11.0 Objectifs et priorités	1
	11.1 Inventaires	2
	11.10 Diagnoses écologiques des lacs, été 1975	2
	11.11 Tests physico-chimiques, hiver 1975	3
	11.12 Inventaire ichtyologique des lacs publics du district des Trois-Rivières	4
	11.2 Recensements et exploitation	5
	11.20 Recensement de pêche au poula- mon à Ste-Anne-de-la-Pérade, saison 1975	5

11.21	Recensement de pêche à la truite grise (<u>Salvelinus namaycush</u>) au lac Saccacomie, comté Maskinongé, canton de Calonne, pendant le mois de février 1975	6
11.22	Recensement de pêche sur le fleuve St-Laurent, hiver 1975 ...	8
11.23	La saison de pêche 1975, Parc Mastigouche	8
11.24	Rapport de la saison de pêche 1975, pour la Réserve du St-Maurice	9
11.25	Modalités d'exploitation pour les Parcs Mastigouche et St-Maurice. Saison de pêche 1975.	11
11.3	Aménagements	12
11.30	Ensemencements 1975	12
11.31	Projet de construction d'un compteur à ouananiche au lac au Sorcier (Parc Mastigouche)	12
11.32	Aménagement de frayères à ouananiche aux lacs Inman et Dunbar	13
11.33	Zonage ichtyologique préliminaire du Parc Mastigouche	14
11.34	Aménagement d'une chute au lac Jouet, Parc Mastigouche	15

11.35	Demandes d'aménagement de plans d'eau	16
11.36	Projet d'empoisonnement des lacs Chantiers, Blaireau et du Cerf (Parc Mastigouche)	17
11.4	Recherches	18
11.40	Projets d'étude de la ouananiche au lac au Sorcier, Parc Mastigouche	18
11.41	Travaux sur les lacs expérimentaux	19
11.42	Echantillonnage de poissons pour fins d'analyses	20
11.5	Divers	22
12.	FAUNE TERRESTRE	23
12.0	Objectifs et priorités	23
12.1	Inventaires	24
12.10	Inventaire aérien du cerf de Virginie sur les versants de la rivière St-Maurice	24
12.11	Projet d'inventaire et de dynamique des populations de castor dans le Parc Mastigouche	25
12.12	Dénombrement des mâles tambourinants, chez la gélinotte huppée dans le Parc St-Maurice	26

12.13	Inventaire et dynamique des populations de lièvres dans le Parc St-Maurice	27
12.14	Evaluation de l'importance des ravages du cerf de Virginie en boisé privé dans le district des Trois-Rivières	28
12.2	Mesure de l'exploitation	29
12.20	Opération de la station de recensement de l'orignal dans le district des Trois-Rivières	29
12.21	Chasse contrôlée à l'orignal dans le Parc Mastigouche	30
12.22	Chasse contrôlée à l'orignal dans le Parc St-Maurice	31
12.23	Chasse contrôlée à l'orignal dans la Réserve de la Haute-Mauricie	32
12.24	Résultats de chasse à l'orignal dans les zones H et K ₂	33
12.25	Localisation des orignaux abattus dans la zone H, 1974	35
12.26	Organisation du système régional du contrôle de la fiche du gros gibier	36
12.27	Division des territoires de chasse à l'orignal dans les Parcs Mastigouche et St-Maurice .	37

12.28	Chasse au petit gibier dans les Parcs Mastigouche et St-Maurice	38
12.3	Aménagements	40
12.30	Recommandations concernant les demandes de coupe à l'intérieur des Parcs Mastigouche et St-Maurice	40
12.31	Rapport concernant certaines prescriptions de coupe à l'intérieur des Parcs Mastigouche et St-Maurice	41
12.4	Recherches	42
12.40	Etude sur la variation dans le temps du rapport des sexes chez l'orignal dans 1 parc et 2 réserves du Québec	42
12.41	Etude de l'influence de l'ex- ploitation forestière sur la régénération en terme de potentiel de soutien pour l'orignal	43
12.42	Collaboration avec l'Universi- té du Québec à Montréal à une étude des déplacements de l'orignal et de son habitat par radiotéléométrie	44

12.5	Divers	45
12.50	Contrôle de l'ours	45
12.51	Contrôle des prédateurs des animaux de la ferme.....	46
13. TRAVAUX DIVERS		
13.1	Congrès, réunions, ateliers	48
13.10	Présentations au 43e Congrès de l'A.C.F.A.S.	49
13.11	Conseil du module de biologie- biochimie de l'Université du Québec à Trois-Rivières	49
13.12	Atelier sur les résultats obtenus à la suite d'ensemencements de catégorie 1 et 2	50
13.2	Information et publicité	51
13.3	Consultations inter et intra ministérielles	52
13.30	Vérification de projets de drainage	53
13.31	Grillages	53
13.32	Coupes forestières	53
13.33	Sentiers de motoneige	54
13.34	Lignes de transport d'énergie	54
13.35	Clubs privés	54
13.36	Pourvoyeurs	54
13.37	Piscicultures	55

13.38	Capture et vente de poissons-appâts	55
13.39	Barrages	56
13.39.1	Permis de garde en captivité	56
13.39.2	Permis de capture d'animaux pour fins scientifiques	56
13.39.3	Poissons nuisibles	56
13.4	Travaux de laboratoire	57
13.40	Herbier 1975	57
13.41	Autopsies	58
13.5	Enquêtes et vérifications	59
13.50	Mortalité de poisson sur la rivière Yamachiche	59
13.51	Mortalité dans une pisciculture.	59
13.6	Collaboration avec des organismes intermédiaires du milieu	60
13.60	Accès public au lac du Missionnaire	60
13.61	Etude de l'influence de l'exploitation forestière sur la faune aquatique et son habitat	61
13.62	Collaboration avec l'Office du film du Québec	61
14.	LISTE DES RAPPORTS	63
15.	CONCLUSION	68

5. DESCRIPTION GENERALE DU DISTRICT

La région administrative des Trois-Rivières couvre 14,772 mi.², soit 3% de la superficie totale du territoire Québécois. Deux (2) grandes unités physiques la chevauchent soit les Hautes Terres boisées du Plateau Laurentien parsemé de nombreux lacs (16,000) et rivières, occupent 75% du territoire. Au nord du 47e degré de latitude, c'est le domaine de la forêt boréale et au sud, la forêt sub-boréale s'étend jusqu'aux Basses Terres agricoles du Saint-Laurent qui forment une bande étroite et fertile au nord et au sud du fleuve.

Avec ses 403,650 habitants, la région de la Mauricie regroupe 7% de la population totale du Québec et se classe au troisième rang après les régions de Montréal et Québec.

Notre région comprend quatre (4) parcs importants soit le Mastigouche, le Saint-Maurice, les Voltigeurs et le Parc National de la Mauricie qui n'est pas encore passé complètement sous juridiction fédérale.

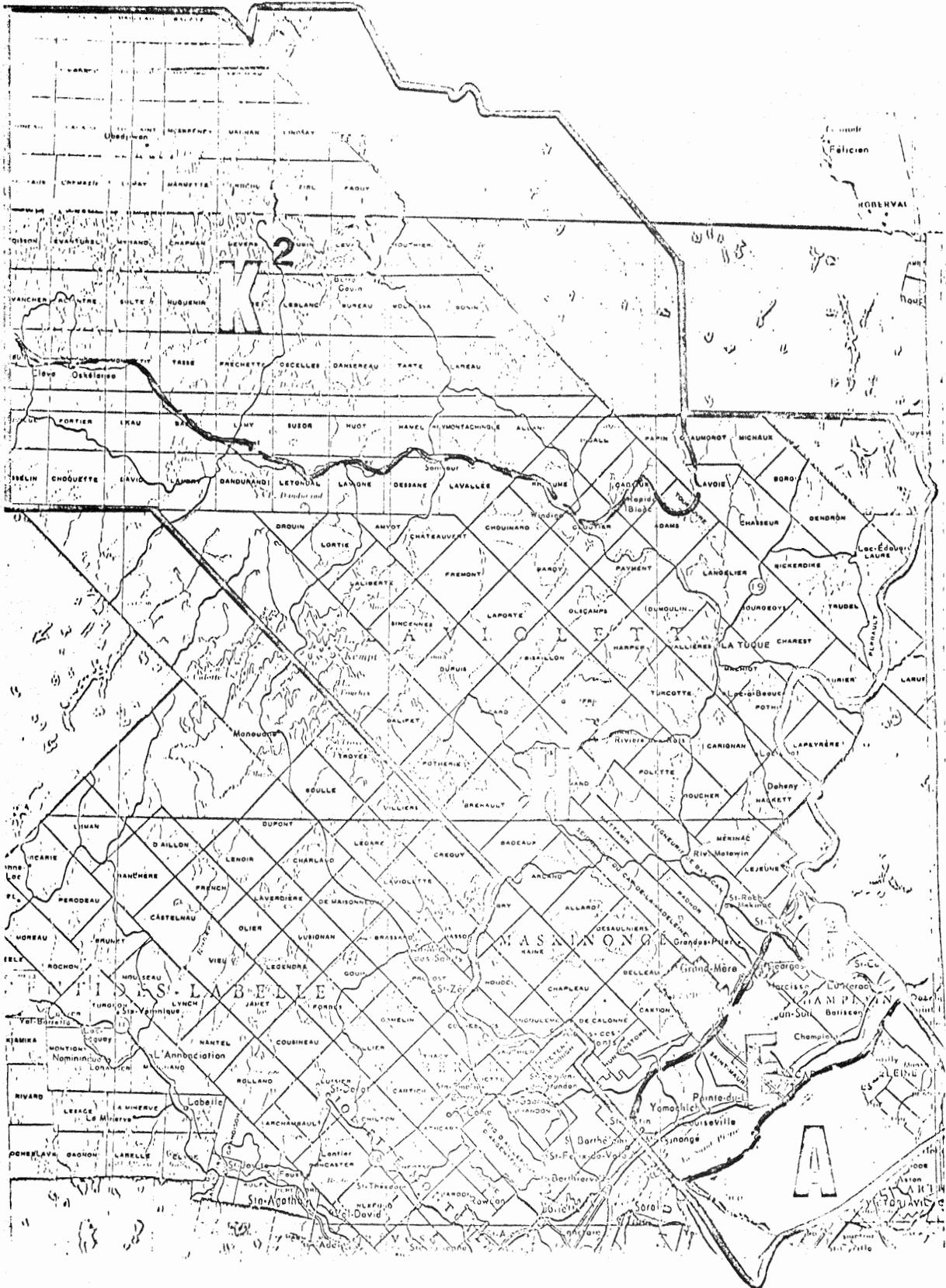
Nous retrouvons plus de 65 pourvoyeurs et près de 300 clubs privés.

L'orignal, la perdrix et le lièvre constituent la majeure partie du gibier chassable tandis que le trappage demeure encore peu développé à part le rat musqué malgré un potentiel très intéressant.

La faune aquatique est surtout représentée par la truite mouchetée tandis que vers le nord, le brochet et le doré abondent.

Pour la chasse, le district couvre les zones de chasse K^2 , H, G, E et A, tandis que pour la pêche, nous avons les zones L^1 , H, F et A.

ZONES DE CHASSE SPORTIVE DANS
LE DISTRICT DES TROIS-RIVIERES



6.

ORGANIGRAMME

Service de l'Aménagement de la Faune
District des Trois-Rivières

Guibert, François, biologiste, chef de district

Painchaud, Carole, secrétaire

Lavoie, Lorenzo, agent de bureau

Lafleur, Michel, biologiste

- Responsabilités:
- les travaux en faune aquatique dans le Parc Mastigouche
 - les projets de drainage du district
 - les ensemencements du district
 - certains projets spéciaux
 - contrôle de l'exploitation et du recensement de pêche dans les parcs

Equipe: Laurier Guérette, technicien de la faune
Claude Poitras, " "

Lefebvre, Pierre, biologiste

- Responsabilités:
- les travaux en faune terrestre et aquatique dans le Parc St-Maurice
 - le contrôle des prédateurs des animaux sauvages et de ferme
 - les travaux en faune aquatique hors des parcs

Equipe: Lucien Beaupré, technicien de la faune
Germain Diamond, " "
Léon Lamarre, " "

Vallée, Jean, biologiste

Responsabilités: -travaux en faune terrestre
pour le Parc Mastigouche et le
district

-contrôle de l'ours

Equipe: Denis Bourbeau, technicien de la faune
Côme Garceau, " "
Elphège St-Aubin, " "

7.

LISTE ALPHABETIQUE DU PERSONNEL

Auger, François	étudiant stagiaire
Beaupré, Lucien	technicien principal
Bourbeau, Denis	technicien
Capano, Claude	étudiante d'été
Chagnon, Yves	biologiste occasionnel
Chaîné, Claude	étudiant d'été
Cloutier, Marcel	étudiant stagiaire
Désaulniers, Diane	étudiante d'été
Diamond, Germain	technicien
Garceau, Côme	technicien
Goyette, Daniel	étudiant d'été
Guérette, Laurier	technicien
Guibert, François	biologiste, chef de district
Lafleur, Michel	biologiste
Lamarre, Léon	technicien
Lavoie, Lorenzo	agent de bureau
Lefebvre, Pierre	biologiste
McMurray, Shirley	étudiante d'été
Nadeau, Mireille	biologiste occasionnelle
Painchaud, Carole	secrétaire
Poitras, Claude	technicien
Rowan, Marc F.	étudiant d'été
St-Aubin, Elphège	technicien
Vallée, Jean	biologiste

8.

LOCAUX

L'édifice comprend un secrétariat avec accueil aux visiteurs, quatre (4) bureaux pour les biologistes, une salle de conférence avec bibliothèques, une salle à dessin, un laboratoire, un grand entrepôt, ainsi qu'une cour entourée de clôtures grillagées. Un stationnement pour les voitures personnelles est aménagé autour de l'édifice.

Le laboratoire est de faibles dimensions de sorte que nous ne pouvons y effectuer que des travaux sur les poissons et le petit gibier. Pour les autopsies du gros gibier, nous devons nous installer dans l'entrepôt. De plus, le laboratoire est annexé à un bureau de biologiste et le manque de ventilation fait que les odeurs se répandent dans ce bureau et dans le reste de l'édifice. La même remarque concernant les odeurs s'applique aussi pour les autopsies effectuées dans l'entrepôt.

De plus, le manque de propreté de l'ensemble de l'édifice (planchers en ciment peint, pas de ventilation dans les toilettes, tuiles brisées dans le hall d'entrée) et l'absence de conciergerie font que ces locaux ne favorisent pas un climat sain pour le travail et donne une impression peu reluisante aux visiteurs.

Un bon point concernant ce local consiste à avoir l'entrepôt chauffé et de bonnes dimensions annexé aux bureaux, ce qui améliore grandement l'efficacité pour la préparation et l'entretien de l'équipement, ainsi que pour les contacts fréquents avec le personnel technique pour la préparation des diverses expéditions.

La présence d'un atelier sur les lieux mêmes aide énormément à la réalisation de petits travaux d'entretien et la fabrication d'équipement.

9.

BUDGET

Le budget annuel accordé au 1er avril 1975 s'élevait à \$189,700. dont près de 80% consistait en rémunération au personnel régulier laissant très peu pour l'aménagement proprement dit de la ressource faune. Seul un montant de \$8,000. a été consacré à l'achat de produits chimiques utilisés pour la récupération de plans d'eau.

Ce type de budget permet d'effectuer presque uniquement des travaux d'inventaire, de recherche ainsi que de répondre aux demandes d'avis et d'informations.

Ainsi, les travaux d'aménagements réels restent limités aux ensemencements effectués par un autre service et à quelques travaux de génie très long à réaliser à cause de la rareté du personnel dans ce secteur au central et le manque d'équipement lourd au niveau régional. Sur ce dernier point, la régionalisation du Ministère devrait permettre une meilleure et plus grande utilisation du personnel et de ce type d'équipement retrouvé dans divers services du Ministère au niveau régional.

Pour les autres catégories budgétaires, les montants accordés ont permis un fonctionnement normal et une maintenance adéquate de l'équipement tel les outils, les véhicules et le matériel scientifique.

Un budget plus élevé nous aurait toutefois permis de se procurer de l'équipement tel qu'une loupe binoculaire, un stéréoscope pour lecture de photos aériennes et un projecteur automatique de diapositives.

Pour le temps supplémentaire, le montant accordé permettait d'opérer normalement, grâce à l'application de l'"annexe B" de la convention qui permet des heures adéquates de travail sur le terrain à un coût inférieur au régime habituel du temps supplémentaire.

En conclusion, nous aimerions pouvoir consacrer de plus fortes sommes sur l'aménagement de la ressource faunique et d'augmenter légèrement les montants de capitalisation qui sont actuellement presque totalement consacrés aux achats de véhicules moteurs. De plus, si le régime de l'"annexe B" de la convention collective disparaît en faveur du temps supplémentaire, il deviendra nécessaire d'augmenter de 30% les montants actuels si l'on désire garder le niveau d'activités actuel.

<u>CATEGORIE</u>	<u>MONTANT BRUT</u>
01	147.9
02	-----
03	15.0
04	1.2
05	9.8
06	0.7
07	9.1
08	6.0

10.

EQUIPEMENT

L'équipement dont nous disposons est adéquat pour le type de travail que nous effectuons.

La spécialisation des techniciens fait que les équipes formées d'un ou de deux techniciens s'accroissent et ceci demande un nombre accru de véhicules disponibles. Donc, surtout en périodes de pointe, nous devons compter sur les véhicules personnels dans certains cas.

Il nous manque l'item d'équipement de prime importance que constitue un réseau de radio-téléphone.

Des radios installés dans chacun des véhicules ainsi qu'au bureau central amélioreraient énormément notre efficacité. Les travaux sur le terrain pourraient être mieux coordonnés pour le personnel et l'équipement, et les biologistes pourraient être plus facilement consultés même lorsqu'ils sont sur le terrain. Un radio portatif installé dans les roulottes ou les camps permettrait une communication beaucoup plus aisée et moins onéreuse que le va-et-vient des véhicules pour relayer les messages.

11. FAUNE AQUATIQUE

11.0 Objectifs et priorités

En faune aquatique, nos objectifs cette année étaient d'effectuer des aménagements physiques sur l'habitat afin d'améliorer le potentiel de récolte pour la ouananiche et la truite mouchetée.

Nous avons mis la priorité sur l'étude de la ouananiche dans les deux principaux tributaires du lac au Sorcier dans le Parc Mastigouche et il a été décidé d'y installer des barrières de comptage. Une priorité a aussi été mise sur l'aménagement d'une barrière infranchissable par le poisson dans l'émissaire principal d'un réseau de lacs réaménagés par empoisonnement.

Nous avons à coeur d'augmenter notre action sur les lacs et rivières du secteur public afin d'en améliorer le potentiel de pêche. Nous avons donc mis l'accent sur la zone sud du district et visité pratiquement toutes les municipalités afin de connaître les demandes et pour faire prendre conscience aux édiles municipaux, la nécessité de créer des accès publics.

Une meilleure connaissance des lignées de truites mouchetées pour fins d'ensemencement nous apparaissait de prime importance et c'est pourquoi nous avons effectué plusieurs travaux sur la survie de truites ensemencées.

La pêche d'hiver étant relativement importante, nous avons mis une certaine priorité sur les recensements de pêche. Il va sans dire que l'activité première a été dirigée sur la pêche au poulamon. Dans cette même optique, nous avons recensé les captures de touladi effectuées au lac Saccacomie.

11.1 Inventaires

11.10 Diagnoses écologiques des lacs, été 1975

Au cours de l'été 1975 nous avons effectué la diagnose écologique de 47 lacs et une portion de rivière, répartis comme suit:

24 lacs du Parc Mastigouche

23 lacs du Parc St-Maurice

1 rivière publique

Pour toutes ces diagnoses, nous nous sommes servis intégralement des formules du Service de l'Aménagement de la Faune du Québec.

Grâce aux renseignements obtenus, nous pouvons formuler des recommandations relativement aux aménagements à effectuer sur ces lacs.

11.11 Tests physico-chimiques, hiver 1975

Tous les hivers, nous nous proposons d'inspecter quelques lacs à cause d'un ensemencement futur, de l'observation d'une faible population due à un winterkill partiel, ou de la probabilité d'un winterkill total.

Les principaux tests que nous effectuons sont l'oxygène dissous dans l'eau et le pH.

Au cours de l'hiver 1975, nous avons analysé l'eau de 28 lacs du Parc Mastigouche et de 15 lacs du Parc St-Maurice.

Tous les lacs du Parc Mastigouche furent visités à l'aide d'un hélicoptère.

C'était notre première expérience et nous l'avons trouvée intéressante car en deux jours, un technicien a pu finaliser ce travail et produire des chiffres comparatifs d'un lac à l'autre vu le court laps de temps écoulé.

11.12 Inventaire ichtyologique des lacs publics du district des Trois-Rivières

L'accessibilité du territoire s'accroît à chaque année et permet ainsi l'exploitation de nombreux plans d'eau, qui jusqu'alors étaient inutilisés par la pêche. Nous avons par conséquent, une mise à jour de notre inventaire ichtyologique à effectuer à chaque année, afin d'enregistrer tous les renseignements concernant notre territoire.

Cet inventaire ichtyologique servira à la publication prochaine d'un répertoire des lacs de pêche sportive de la région de la Mauricie.

11.13 Accessibilité et potentiel des plans d'eau publics pour la pêche sportive

La région de la Mauricie comporte de nombreux plans d'eau où la pêche sportive est pratiquée. Malheureusement, avec un nombre encore considérable de territoires sous-bail et un nombre toujours croissant de terrains privés, il devient difficile pour le pêcheur-visiteur de trouver un plan d'eau intéressant et accessible, où il pourra pratiquer son sport favori.

Afin de pallier à cette situation déficiente, une visite des plans d'eau publics a été effectuée afin d'en déterminer l'accessibilité et le potentiel faunique.

Une liste de ces plans d'eau publics et de leur potentiel a donc été préparée afin de publier une carte des plans d'eau publics de la Mauricie à l'usage du pêcheur sportif régional ou de l'extérieur.

11.2 Recensements et exploitation

11.20 Recensement de pêche au poulamon à Ste-Anne-de-la-Pérade, saison 1975

La pêche aux poulamons attire chaque année de nombreux visiteurs venant de tous les coins de la province. Le village de Ste-Anne-de-la-Pérade est sans doute le plus important centre de pêche aux poulamons de la province.

A Ste-Anne-de-la-Pérade, un total de 1,519 pêcheurs dans 386 cabanes furent visités par un technicien de la faune qui recueillait les données nécessaires à la compilation des statistiques. Il devait aussi peser et mesurer une certaine quantité de poulamons et prélever les otolithes afin d'étudier le sexe-ratio et l'âge-ratio de la population.

Aucune donnée ne fut recueillie pour Batiscan, Ste-Geneviève-de-Batiscan et Ste-Angèle-de-Laval, car la pêche fut encore nulle à ces endroits.

En ce qui concerne Ste-Anne-de-la-Pérade, le succès de pêche moyen pour toute la saison a été de 58.2 poula-mons par heure de pêche par cabane ce qui est supérieur au succès des deux dernières années.

Par extrapolation, nous estimons que 72,000 pêcheurs ont capturé un peu plus de 3,5 millions de poula-mons.

L'importance économique de la pêche aux poula-mons à Ste-Anne-de-la-Pérade est estimée à plus d'un million et demi en chiffres d'affaires.

Réf.: feuillets de renseignements

11.21 Recensement de pêche à la truite grise (Salvelinus namaycush) au lac Saccacomie, comté Maskinongé, canton de Calonne, pendant le mois de février 1975

Suite à l'ouverture du lac Saccacomie à la pêche d'hiver pendant la saison 1974 et à la grande pression de pêche effectuée, nous avons décidé de n'ouvrir ce lac que pendant le mois de février en 1975.

Nous avons pu effectuer un recensement de pêche sérieux pour connaître la pression de pêche exercée, le nombre de truites capturées, le poids et la longueur des prises.

Nous avons recensé 530 pêcheurs ayant capturé 186 truites grises pour un effort de pêche de 1,630 heures - hommes. Le succès de pêche était de 0.11 truite par heure - homme.

Le poids et la longueur moyenne des captures était respectivement de 483.1 grammes et 363.8 millimètres.

D'après la taille des captures en 1975, il est certain que nous exploitons la population immature du lac et la recommandation de ne pas ouvrir ce lac pour la prochaine saison de pêche d'hiver fut formulée.

Réf.: Lafleur, Michel et Laurier Guérette. Rapport sur le recensement de pêche à la truite grise (Salvelinus namaycush) au lac Saccacomie, comté Maskinongé, canton de Calonne, pendant le mois de février 1975. Service de la Faune, Shawinigan, mars 1975, 5 pages dactylographiées.

11.22 Recensement de pêche sur le fleuve St-Laurent, hiver 1975

Durant l'hiver, la rive sud du fleuve St-Laurent attire de nombreux adeptes de la pêche blanche. Pour tenter de connaître l'effort de pêche qui y est exercé, nous avons visité trois centres de pêche soit Bécancour, Baieville et Notre-Dame-de-Pierreville, de la fin du mois de février à la mi-mars 1975.

Nous avons noté les espèces capturées dans chaque centre ainsi que la provenance des pêcheurs.

En ce qui concerne la provenance, il nous apparaît que ces centres de pêche ne sont que très peu visités par les pêcheurs provenant de Montréal.

Dossier: Pêche hiver 1975

11.23 La saison de pêche 1975, Parc Mastigouche

Le Parc Mastigouche s'étend sur 700 milles carrés de territoire et comprend environ 600 lacs totalisant 27,541 acres d'eau. Le potentiel du parc est d'environ 55,000 jours - hommes de pêche.

En 1975, nous avons 226 lacs et 3 rivières ouverts au public, ce qui équivaut à 21,152 acres d'eaux sportives soit 77% de la superficie totale des eaux sportives du parc.

Nous avons enregistré 33,741 pêcheurs. De ce nombre, 32,246 pêchaient la truite mouchetée, 667 pêchaient la truite grise, 577 pêchaient la ouananiche et 251 pêchaient la truite arc-en-ciel.

Les prises enregistrées totalisent 136,590 poissons soit 135,699 truites mouchetées, 675 ouananiches, 184 truites grises et 32 truites arc-en-ciel.

Le succès de pêche de ces quatre espèces était respectivement de 0.74, 0.14, 0.04 et 0.02 poisson par heure - homme.

Réf.: Dossier Parc Mastigouche, pêche 1975.

11.24 Rapport de la saison de pêche 1975, pour la Réserve du St-Maurice

La Réserve du St-Maurice occupe une superficie de 600 milles carrés dont seulement 35% de sa superficie totale en eau est exploitée par la réserve; l'autre portion faisant partie des territoires sous-bail.

Pour la saison de pêche 1975, 95 plans d'eau étaient ouverts à la pêche, totalisant une superficie de 8,585 acres.

La Réserve du St-Maurice a reçu 9,504 visiteurs et enregistré 7,515 pêcheurs. Le nombre de pêcheurs, le nombre de poissons capturés et le nombre d'heures consacrées à chaque espèce exploitée, se répartissent comme suit:

Truite mouchetée	6 544 pêcheurs	22 570 poissons	33 585 heures
Truite grise	718 " "	928 " "	3 953 " "
Ouananiche	220 " "	138 " "	609 " "
Brochet	31 " "	37 " "	169 " "

Le succès de pêche moyen et le poids moyen de ces espèces sont:

Truite mouchetée	0.67 poisson/heure	4.92 onces
Truite grise	0.23 " "	25.34 " "
Ouananiche	0.13 " "	3.65 " "
Brochet	0.21 " "	21.29 " "

La pêche à la truite mouchetée attire un nombre de pêcheurs relativement constant d'une année à l'autre, et le rendement est également stable, alors que le nombre de

pêcheurs à la truite grise subit une baisse croissante depuis cinq ans, malgré un meilleur rendement de la pêche. On note aussi une légère amélioration dans le nombre de captures de la ouananiche, alors que la population de brochets est nettement sous-exploitée.

11.25 Modalités d'exploitation pour les
Parcs Mastigouche et Saint-Maurice.
Saison de pêche 1975

Des modalités d'exploitation sont énoncées afin d'expliquer au Service des Parcs les modifications que nous préconisons à la lumière des études et des rapports consultés. Ces modalités ne concernent strictement que la faune aquatique.

Réf.: Lafleur, M. et F. Guibert. Modalités d'exploitation pour le Parc Mastigouche. Saison 1975, mai 1975. Rapport dactylographié. 3 pages.

Lafleur, M. Modalités d'exploitation pour le Parc Saint-Maurice. Saison 1975, mai 1975. Rapport dactylographié. 2 pages.

11.3 Aménagements

11.30 Ensemencements 1975

L'ensemencement est un outil d'aménagement que nous utilisons pour améliorer le potentiel ichtyologique des plans d'eau.

En 1975, nous avons aidé à la reproduction dans 2 lacs et 3 rivières publics, dans 44 lacs du Parc St-Maurice et dans 43 lacs du Parc Mastigouche.

Pour les ensemencements comportant des portages, nous nous servons de plus en plus du véhicule tout-terrain ainsi que de l'avion lors des ensemencements d'automne. Cette pratique nous permet d'affecter un personnel plus restreint et plus spécialisé à cette tâche.

Réf.: Feuillet de renseignements SFMA 76 - 7

11.31 Projet de construction d'un compteur à ouananiche au lac au Sorcier (Parc Mastigouche)

Afin d'effectuer une exploitation plus rationnelle de la population de ouananiche du lac au Sorcier, l'idée de compter les géniteurs pendant la montaison et les saumonneaux durant l'avalaison fut mise de l'avant.

Ainsi, il fut décidé d'ériger un compteur à ouananiche sur les rivières Sans Bout et des Iles, tributaires du lac au Sorcier.

L'année 1975 fut la phase première de cet aménagement consistant en l'étude des sites probables pour l'érection des compteurs.

Au moment d'aller sous presse cependant, nous savons que le budget pour 1976 concernant le projet lac au Sorcier ne fut pas accepté. Nous aurons donc un délai d'un an dans l'accomplissement de cet aménagement.

Réf.: Dossier lac au Sorcier

11.32 Aménagement de frayères à ouananiche aux lacs Inman et Dunbar

L'étude en cours consiste: 1o à ériger des obstacles physiques permettant de créer des fosses et favoriser ainsi la capacité de support du ruisseau Castor-noir, tributaire de ces lacs.

2o à atteindre des conditions optimales pour la reproduction de la ouananiche, facilitant ainsi son implantation dans ces plans d'eau.

L'introduction de la ouananiche dans les lacs Dunbar et Inman a débuté à l'été de 1971.

Le travail entrepris cette année, était de construire un enrochement permettant d'observer lors de la crue printanière, la capacité du ruisseau Castor-noir, à se creuser des fosses.

11.33 Zonage ichtyologique préliminaire du Parc Mastigouche

Les parcs provinciaux de par leur caractère d'espaces verts seront dans un futur immédiat, les terrains de jeux d'un grand nombre de personnes.

Le zonage ichtyologique s'avère de ce fait un instrument utile puisqu'il veut catégoriser les diverses régions d'un parc pour faire prendre conscience de l'importance du potentiel halieutique vis-à-vis du potentiel touristique.

Ainsi, dans le zonage ichtyologique du Parc Mastigouche, nous avons considéré ces deux potentiels afin de donner une région propre à chacun.

Ce zonage préliminaire permet d'évaluer globalement le potentiel des plans d'eau. Ce que nous voulons démontrer par ce zonage est:

- 1o Définir les zones d'aménagement de la faune aquatique dans le parc
- 2o Ebaucher un plan d'aménagement et de protection pour l'habitat de la ouananiche
- 3o Viser à répartir la pêche et la récréation selon le potentiel ichthyologique des lacs du parc

Réf.: Lafleur, M. et F. Guibert. Zonage ichthyologique préliminaire du Parc Mastigouche, Service de la Faune, Shawinigan, février 1975. 7 pages, 1 carte. Rapport dactylographié.

11.34 Aménagement d'une chute au lac Jouet
Parc Mastigouche

Suite à notre empoisonnement du lac Jouet, nous avons cru bon de créer une chute à l'émissaire de ce lac pour empêcher la montaison d'espèces de poissons indésirables provenant de la rivière du Loup dans ce lac.

Le site vierge comportait un rapide d'une dénivellation d'environ 8 pieds de hauteur sur une longueur de 30 pieds. Le roc fut dynamité afin de former une chute verticale de 4 à 5 pieds de hauteur au pied du rapide.

Cet aménagement fut exécuté conjointement avec le Service du Génie du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

11.35 Demandes d'aménagement de plans d'eau

Nous recevons régulièrement, de la part de différents groupements, des demandes d'aménagement de plans d'eau. Ces demandes d'aménagement sont habituellement des demandes d'ensemencement.

Trois municipalités ont formulé des demandes d'aménagement au cours de l'année et nous avons rencontré les signataires afin de connaître la propriété des territoires attenants aux plans d'eau désirés. Seuls, les plans d'eau avec accès public, sont considérés lors de nos études d'aménagement.

11.36 Projet d'empoisonnement des lacs
Chantiers, Blaireau et du Cerf
(Parc Mastigouche)

Afin de continuer notre programme de récupération des lacs aux abords des accès principaux des parcs, nous avons choisi en 1975 d'empoisonner les lacs Chantiers, Blaireau et du Cerf. Ces lacs contiennent du meunier noir (Catostomus commersoni) en bonne quantité et de l'omble mouchetée (Salvelinus fontinalis) en très faible quantité.

Pour cette opération, nous voulions utiliser l'Antimycine A (Fintrol) sous forme de sable, mais nous n'avons pas pu nous en procurer.

Nous avons donc opté pour la roténone liquide (Pro-Noxfish) mais la livraison tardive du produit nous a empêché d'effectuer l'empoisonnement en 1975.

Nous comptons empoisonner ces lacs en 1976.

Réf.: Dossiers des lacs.

11.4 Recherches

11.40. Projets d'étude de la ouananiche au lac au Sorcier, Parc Mastigouche

-Travaux durant l'été 1975:

Une équipe de travail composée d'une biologiste saisonnière et d'une étudiante fut chargée de recueillir le maximum de données (Longueur, poids, écailles, estomac) sur les ouananiches capturées par les pêcheurs au lac au Sorcier.

Sur un maximum de 663 ouananiches capturées, 331 furent recensées. En plus, ce groupe de travail fit le montage de 200 lames d'écailles de ouananiche.

Une grande partie de ces mesures sont déjà compilées et les données de 1975 devraient être terminées d'ici l'été 1976.

-Travaux durant l'automne 1975:

Une équipe de travail formée d'un biologiste et d'un technicien a effectué des observations sur la fraye des ouananiches à la rivière des Iles du lac au Sorcier du 30 septembre au 18 novembre. Ce travail fut accompli en même temps que l'extraction et la fécondation des oeufs de ouananiche pour le Service de Pisciculture.

Malheureusement pour ce dernier projet, seulement 3 spécimens furent capturés. Cependant, une bonne quantité d'observations furent notées concernant la fraye de la ouananiche à la rivière des Iles.

Réf.: Lafleur, Michel. Dossier lac au Sorcier.

11.41 Travaux sur les lacs expérimentaux

Afin de mieux étudier les taux de croissance et les taux de recapture de différentes lignées de truite mouchetée, nous avons déterminé, dans les parcs Mastigouche et St-Maurice, quelques lacs qui servent à des fins expérimentales.

Les expériences visent à comparer soit deux lignées de truites mouchetées domestiques comme E-MASS et E-NASH, ou une lignée de truites mouchetées domestiques à une lignée indigène comme F.F.T. X M.P. à E-MASS et F.F.T. X M.P. à E-NASH. Ces comparaisons concernent les taux de croissance et de survie ainsi que la longévité. Les lacs servant à ces expériences ne sont pas pêchés par le public.

D'autres lacs expérimentaux sont pêchés par le public et nous y notons la fréquence de capture des truites marquées. Il nous est cependant très difficile d'exercer un contrôle total sur ces lacs à cause du manque de personnel.

11.42 Echantillonnage de poissons pour fins d'analyses

Nous avons souvent à collaborer avec le Service de Protection de l'Environnement du Québec et Environnement Canada, pour la capture de poissons servant à des fins d'analyses diverses.

Réservoir Gouin: Concentration en mercure

La contamination du poisson par le mercure est un problème révélé par les récentes études sur la pollution. Les poissons du réservoir Gouin, malgré leur éloignement, ne sont pas sans être affectés par ce métal lourd.

Des études entreprises en 1971, nous démontrent que les deux principales espèces, sont le grand brochet, Esox lucius et le doré jaune, Stizostedion vitreum, possèdent des concentrations en mercure dépassant la norme permise pour leur mise en marché.

L'échantillonnage effectué cette année, a permis de recueillir 1,180 livres de poisson, comprenant 760 spécimens, répartis en 8 espèces différentes.

Une partie de ces poissons a été envoyée au laboratoire d'Environnement Canada à Longueuil et l'autre partie, au Service de Protection de l'Environnement du Québec.

Rivière St-Maurice: Concentration en métaux divers

La rivière St-Maurice est l'une des belles rivières de la province, et c'est sans doute la raison pour laquelle de nombreuses industries sont venues s'établir sur ses rives, voyant ainsi une bonne source d'approvisionnement en eau et pour certaines, un bon moyen de transport. Malheureusement ces industries sont une source de pollution importante.

Le but de l'échantillonnage, était de fournir au Service de Protection de l'Environnement du Québec, des poissons en provenance de quatre régions stratégiques pour l'étude de la pollution de la rivière, soit: 1o la partie en amont à la ville de La Tuque, 2o la portion de la rivière comprise entre les villes de La Tuque et Grand-Mère,

30 la partie entre Grand-Mère et Shawinigan et 40 la portion en aval à Shawinigan.

Réf.: Dossier Mercure, rivière St-Maurice 1975.

Lefebvre, Pierre. Echantillonnage de poisson au réservoir Gouin pour fins d'analyse de leur teneur en mercure 1976.

11.5 Divers

Encore cette année des travaux ont été poursuivis sur les rivières Sainte-Anne et Batiscan afin de mieux connaître la biologie du poulamon dans ces rivières.

Ces recherches ont pour objectif immédiat de régénérer la population de poulamons de la rivière Batiscan, qui a baissé à un niveau insignifiant depuis deux (2) ans. La construction d'un barrage hydro-électrique sur la rivière Sainte-Anne ainsi que l'érection d'un pont à La Pérade, motivent des vérifications sur l'effet éventuel de ces aménagements.

Une équipe a prélevé des échantillons de fond, surtout dans l'espoir de situer les emplacements des frayères et d'en déterminer la composition.

Réf.: Dossier Poulamon 1975.

12. FAUNE TERRESTRE

12.0 Objectifs et priorités

Le Service de l'Aménagement de la Faune du district des Trois-Rivières a comme but premier, d'approfondir nos connaissances et de suivre l'évolution de nos populations animales considérées comme gibier. Nous désirons conserver notre potentiel cynégétique à un niveau des plus acceptable, par une réglementation de chasse bien fondée et des aménagements adéquats.

Afin d'atteindre ce but, nous devons procéder par étapes et nous définir annuellement un certain nombre d'objectifs à réaliser. En 1975, ces objectifs se rattachent d'une part, à la récolte d'informations provenant de la chasse aux gros et petits gibiers et d'autre part, à des études d'inventaire de population et d'habitat pour les espèces concernées. Dans ce dernier cas, nous avons complété la dernière phase de l'inventaire aérien du cerf de Virginie dans le district, amorcé une étude sur l'influence de l'exploitation forestière sur l'habitat de l'orignal, collaboré à une étude des déplacements de l'orignal par radiotéléométrie et entrepris des travaux de dynamique de population concernant le lièvre d'Amérique, la gélinotte huppée et le castor. Nous nous devons également de mentionner

l'attention que nous avons apportée dans les problèmes de prédation des animaux de ferme et l'assistance au public concernant des problèmes ou des demandes d'ordre multiple.

Nous avons comme priorité, l'opération des stations d'enregistrement du gros gibier et du petit gibier dans les parcs, puisque ce sont là les principales sources d'information sur le déroulement de la chasse. Cette information, soulignons-le, est essentielle à l'élaboration de la réglementation. Une attention particulière fut également accordée à l'inventaire aérien du cerf de Virginie, ainsi qu'à l'étude de l'influence de l'exploitation forestière sur l'habitat de l'orignal.

12.1 Inventaires

12.10 Inventaire aérien du cerf de Virginie sur les versants de la rivière St-Maurice

Afin de pallier au manque d'informations sur les concentrations de cerf de Virginie en Mauricie, nous avons poursuivi l'inventaire de ce cervidé dans le district des Trois-Rivières. Les travaux exécutés cette année constituent la dernière étape prévue sur la localisation des aires d'hivernement de cette espèce dans notre région.

Considérant le couvert forestier extrêmement dense et la faible densité de la population à inventorier, la méthode dite "Inventaire total" fut utilisée pour localiser les aires d'hivernement. La surface de 1,300 km² fut couverte par des virées orientées Nord-Sud équidistantes de 410 m.

Comme la limite Nord de la distribution du cerf de Virginie se situe dans notre région, très peu de ravages furent localisés sur la surface inventoriée. Ces travaux nous ont cependant permis de localiser les principales concentrations de cerf. Ceci constitue un outil de base très important puisqu'il nous permettra de protéger ces endroits de l'exploitation forestière, de sentiers de motoneige, etc...

Réf.: Vallée, Jean, Claude Poitras et François Guibert, 1975.

Inventaire aérien des ongulés sur les versants de la rivière St-Maurice. 6 pages.

12.11 Projet d'inventaire et de dynamique des populations de castor dans le Parc Mastigouche

A chaque année, de nombreux problèmes sont soulevés par les diverses constructions qu'élabore le castor à l'intérieur du Parc Mastigouche. Afin de remédier à ces

situations, nous avons entrepris à l'automne 1974 et poursuivis à l'automne 1975, une étude visant à déterminer la densité de la population et parallèlement le pourcent de renouvellement de cette espèce.

Nous avons donc, de par les informations recueillies auprès des agents de Conservation, des patrouilleurs et des gardiens de barrière, dresser une carte localisant les principales constructions de ces animaux. Nous procédons présentement à la détermination de l'âge des animaux par les diverses techniques disponibles, os du crâne, dimensions de la peau, poids de l'animal, etc...

Nous espérons que ces travaux nous permettrons d'élaborer une politique visant à minimiser les problèmes que cause le castor tout en n'affectant pas la population.

Réf.: Dossier Parc Mastigouche, Castor: Dynamique et Inventaire.

12.12 Dénombrement des mâles tambourinants, chez la gélinotte huppée dans le Parc St-Maurice

Le dénombrement des mâles tambourinants chez la gélinotte huppée, est effectué dans le Parc St-Maurice depuis cinq années consécutives, et les parcours sont demeurés inchangés durant cette période.

La méthode utilisée est celle décrite par Petraborg et al (1953).

L'indice d'abondance obtenu cette année est de 14 gélinottes par mille carré. Cette faible densité est due en partie au retard apporté au dénombrement des tambourineurs, qui n'a pu que fournir une sous-estimation de la population présente.

Réf.: Lefebvre, Pierre. Dénombrement des mâles tambourinants chez la gélinotte huppée (Bonasa umbellus) dans le Parc St-Maurice, saison 1975.

12.13 Inventaire et dynamique des populations de lièvres dans le Parc St-Maurice

Afin de compléter les résultats déjà récoltés antérieurement, nous avons poursuivi cette année les travaux relatifs à la dynamique de population du lièvre dans le Parc St-Maurice. Nous avons comme objectif, cette année, de déterminer les différentes périodes (date et nombre) de mise bas chez le lièvre.

Les travaux ont donc été déphasés par rapport aux années antérieures, en deux périodes de capture. L'une entre le 3 juin et le 13 juin et la deuxième entre le 2 septembre et le 12 septembre. Dans la première phase

de travail, 10 spécimens ont été capturés et il est à remarquer que 5 d'entre-eux avaient été marqués en 1974 et un en 1973. Lors de la deuxième période de travail, 19 spécimens furent capturés.

La compilation et l'interprétation des résultats ne sont pas encore terminées mais nous espérons pouvoir diffuser ces données sous peu.

Réf.: Dossier, Travaux sur le lièvre, 1975.

12.14 Evaluation de l'importance des ravages de cerf de Virginie en boisé privé dans le district des Trois-Rivières

Lors des inventaires aériens effectués aux hivers de 1973 et de 1974, un total de 66 ravages de chevreuil, de plus ou moins grande importance, furent localisés.

Dans un but de planification des aménagements futurs, nous avons entrepris d'évaluer l'importance de ces quartiers d'hiver en boisé privé. A partir des cartes de "Tenure des terres" du Ministère des Terres et Forêts, nous avons établi que 66% de la superficie couverte par les ravages occupait des boisés de ferme.

Dans un deuxième temps, un dossier complet, pour chacun des ravages, fut élaboré comprenant la liste des propriétaires et l'importance du ravage sur le terrain. De plus, un inventaire terrestre des plus importants ravages fut effectué afin de compléter les dossiers par des informations relatives à la densité des animaux, à la qualité de l'habitat, ainsi qu'aux recommandations d'aménagements qui devraient y être effectués.

12.2 Mesure de l'exploitation

12.20 Opération de la station de recensement de l'orignal dans le district des Trois-Rivières

Le Service de l'Aménagement de la Faune a opéré, au cours de la saison de chasse de 1975, 3 stations de recensement de l'orignal dans le district. Deux (2) de ces stations se situent à l'intérieur des Parcs Mastigouche et St-Maurice (chasse contrôlée) et la troisième se localise en bordure de la route 19, à la hauteur de St-Roch-de-Mékinac.

Cette dernière fut en opération 7 jours par semaine, du 27 septembre au 27 octobre inclusivement. Deux (2) techniciens furent constamment présents à la station

de 12:30 heures à 20:00 heures, plus l'addition d'un biologiste et d'un vétérinaire durant les fins de semaine.

Un grand total de 340 bêtes y ont été recensées par les techniciens du Service et 204 prélèvements d'incisives y ont été effectués (veaux exclus). De plus, 117 organes (foies, coeurs, reins, poumons) ont subi un examen parasitologique par le personnel en place.

Réf.: Orignal exploitation, St-Roch-de-Mékinac, 1975.

12.21 Chasse contrôlée à l'orignal dans le Parc Mastigouche

Depuis sa fondation en 1971, le Parc Mastigouche accueillait cette année son troisième groupe de participants à une chasse contrôlée à l'orignal. Plusieurs modifications ont été apportées afin de diriger une meilleure exploitation. Le nombre de groupes est passé à 75 et la durée s'est vue prolongée d'une semaine. De plus, chaque groupe était constitué de 3 chasseurs contrairement à 2 pour les années antérieures.

Considéré dans son ensemble, nous avons obtenu cette année un intéressant succès de chasse sans guide de l'ordre de 48%. Aux 36 orignaux abattus, peuvent s'ajouter 49 autres bêtes qui ont été aperçues mais non récoltées pour diverses raisons (manque d'expérience, groupements de 2 ou 3 bêtes, etc...).

L'abolition du service des guides facultatif ainsi que l'addition d'une troisième personne au groupe semblent avoir reçu l'assentiment des chasseurs si on se réfère aux questionnaires remplis par les chasseurs ainsi qu'au nombre d'inscriptions que le parc a reçues cette année.

La chasse contrôlée à l'orignal dans le Parc Mastigouche fut donc cette année un réel succès et nous anticipons des résultats similaires pour l'an prochain.

12.22 Chasse contrôlée à l'orignal dans le Parc St-Maurice

La chasse contrôlée à l'orignal dans le Parc St-Maurice, a débuté le 20 septembre, pour se dérouler jusqu'au 10 octobre inclusivement. Le parc a reçu 36 groupes de 3 chasseurs répartis en 12 groupes par session, durant 3 sessions de 6 jours.

Le parc a fourni une récolte de 11 orignaux, soit 8 mâles et 3 femelles, donnant ainsi un succès de chasse de 30.5%.

L'augmentation de la pression de chasse à l'orignal dans le parc, a permis de hausser le succès de chasse.

La clientèle du Parc St-Maurice est composée à 76% de chasseurs provenant de régions autres que la Mauricie.

Le succès de chasse obtenu dans ce parc est comparable à ceux retrouvés à l'intérieur des autres parcs provinciaux où l'on pratique la chasse à l'orignal sans guide.

12.23 Chasse contrôlée à l'orignal dans la Réserve de la Haute-Mauricie

La Réserve de la Haute-Mauricie occupe la portion Nord du district des Trois-Rivières et couvre une superficie de plus de 6,000 milles carrés. A l'automne de 1975, 400 groupes de chasseurs ont accédé à ce terrain et répartis sur une période de 3 semaines. A l'intérieur de son territoire, chaque participant bénéficie de tous les privilèges que stipule son permis de chasse à l'orignal.

Le nombre de bêtes récoltées dans le territoire de la Haute-Mauricie s'élève cette année à 248 dont 107 sur les territoires décernés par la Compagnie Internationale

de Papier, soit le double de l'an dernier et 141 sur les clubs privés. L'effort moyen déployé par les chasseurs pour abattre un orignal, correspond à 5.15 jours/chasseur/orignal pour un succès de près de 12% comparativement à 4.7% pour la même statistique l'an dernier, soit une augmentation de l'ordre de 7%.

La Réserve de la Haute-Mauricie, de par son système, offre une possibilité additionnelle dans l'éventail des chasses contrôlées dans les différents parcs et réserves et ce, à un coût très modeste. Les résultats de cette année sont très encourageants et justifient largement l'exploitation de ce territoire.

Réf.: Dossier, Réserve Haute-Mauricie, chasse contrôlée 1975.

12.24 Résultats de chasse à l'orignal dans les zones H et K₂

Nous avons compilé et préparé un rapport concernant la chasse à l'orignal dans les zones H et K₂ à partir des informations recueillies aux stations de recensement de l'orignal et de la compilation des fiches mécanographiques.

ZONE H

La chasse à l'orignal fut permise cette année entre le 27 septembre et le 19 octobre, soit 30 jours, ce qui représente une augmentation de 7 jours par rapport à l'an dernier.

Au cours de cette saison, 1,870 orignaux ont été prélevés ce qui représente un prélèvement de 12.4%.

ZONE K₂

La chasse fut permise cette année entre le 27 septembre et le 19 octobre. Cette nouvelle zone (subdivision de la zone K), fut elle aussi extensionnée de 7 jours.

La récolte s'élève à 650 bêtes soit un prélèvement d'environ 14%. Nous ne pouvons que difficilement comparer ces résultats avec ceux antérieurs, mais soulignons qu'ils sont similaires à ceux obtenus dans l'ex-zone K.

Réf.: Vallée, J. 1976. Chasse à l'orignal, zones H et K₂, 1975. 26 pages.

12.25 Localisation des orignaux abattus
dans la zone H, 1974.

La zone H compte parmi les plus importantes zones de chasse en superficie au Québec. En effet, elle recouvre plus de 55,000 km carrés. L'accessibilité à ce territoire est extrêmement variable. Certaines parties sont littéralement cousues de routes de différentes catégories alors que dans d'autres, il n'y a aucun accès.

Nous avons voulu localiser les abats afin de déterminer s'il n'y aurait pas certains secteurs de cette zone où l'exploitation y serait trop intensive par rapport à d'autres où elle serait presque nulle. Les résultats indiquent clairement qu'il y a en effet certains secteurs qui sont plus intensivement exploités tels les blocs mercator UH (17.4%), XH et YH (16.0%). Dans d'autres, l'exploitation y est nulle (XK, YG).

La productivité nette étant évaluée à 17% pour l'ensemble de cette zone, nous ne devons pas conclure à une sur-exploitation mais il n'en demeure pas moins que certains blocs subissent une exploitation quasi optimale.

Réf.: Dossier, Chasse à l'orignal, zone H, 1974.

12.26 Organisation du système régional
du contrôle de la fiche du gros gibier

Suite à l'atelier du 23 avril 1975 tenu à Sherbrooke, nous avons organisé dans le district des Trois-Rivières, des rencontres avec le personnel impliqué. Trois réunions eurent lieu avec les agents de la Conservation et une, avec les représentants du Service de l'Aménagement de la Faune. Ces rencontres avaient pour but de reviser les cahiers mercator, rappeler les procédures à suivre pour remplir et expédier les fiches, etc...

Près de 850 fiches du gros gibier ont été complétées durant la période de chasse comparativement à 1,135 pour la même statistique l'an dernier, soit une diminution de l'ordre de 27%. Tout comme l'an dernier, la majeure partie des erreurs se retrouvent au niveau du mercator et de la zone de chasse.

Il est évident, de par les résultats que nous venons de résumer, qu'il y a place pour beaucoup d'amélioration. Nous entendons bien, dès l'été qui vient, entreprendre campagne pour mettre fin à ce fort pourcentage d'erreurs.

Réf.: Vallée, J. et B. Fournier, 1976. Rapport de la
fiche du gros gibier, 1975. 6 pages.

12.27 Division des territoires de chasse
à l'original dans les Parcs Mastigouche
et St-Maurice

Par suite des exploitations forestières, c'est-à-dire, la coupe du bois, le débusquage et le transport, nous devons à chaque année remodeler la division des territoires de chasse dans les Parcs Mastigouche et St-Maurice.

A l'intérieur du Parc Mastigouche, 27 territoires furent mis à la disposition des chasseurs l'automne dernier. Vingt-cinq (25) territoires furent effectivement utilisés à 2 reprises durant cette saison. Pour ce qui est du Parc St-Maurice, il nous fut possible de délimiter 15 territoires dont 12 furent effectivement utilisés à 3 reprises.

Soulignons que la superficie de chacun des territoires délimités est extrêmement variable et est fonction de divers facteurs tels: l'accessibilité, l'importance des plans d'eau en nombre et en superficie, ainsi que de l'étendue de forêt non-exploitée antérieurement par les compagnies.

12.28 Chasse au petit gibier dans les
Parcs Mastigouche et St-Maurice

Cette année, nous avons de nouveau opéré des stations de recensement pour le petit gibier dans les Parcs Mastigouche et St-Maurice. Ces stations nous ont permis d'examiner 301 spécimens dans Mastigouche (soit 7.26% de la population récoltée) et 117 spécimens dans St-Maurice (soit 10.28% de la population récoltée). Dans les quelques lignes qui suivent, nous vous communiquons les résultats obtenus.

PARC MASTIGOUCHE

Dans ce parc, la chasse a rapporté aux 4,385 chasseurs qui s'y sont adonnés: 4,146 gélinottes huppées, 50 tétras des savanes et 285 lièvres pour un nombre d'heures totales de chasse de 23,975. Nous notons une augmentation de chasseurs de 1,335 par rapport à l'an dernier mais une diminution dans le succès, soit 0.95 perdrix / chasseur pour 1975 et 1.26 perdrix / chasseur pour 1974. L'étude du sexe-ratio nous donne 119.26 mâles / 100 femelles soit une légère augmentation par rapport à l'an dernier où nous avions 110 mâles / 100 femelles. Le rapport jeune - adulte est sensiblement le même que l'an dernier soit 73.3% de jeunes cette année contre 72.5% pour 1974.

PARC ST-MAURICE

Ce parc a accueilli 976 chasseurs qui y ont tué 1,138 gélinottes huppées, 20 tétras des savanes et 23 lièvres pour un nombre total d'heures de chasse de 5,526. Là aussi, il y a augmentation de chasseurs (288 chasseurs) par rapport à l'année précédente et une diminution de succès de 1.81 gélinotte / chasseur qu'il était en 1974 à 1.18 gélinotte / chasseur en 1975. La population étudiée se composait de 75.9% de juvéniles, ce qui est sensiblement le même pourcentage que l'an dernier. Le rapport mâle - femelle se situe à 134.8 mâles / 100 femelles, soit la même proportion qu'en 1973 et une augmentation de 6 mâles / 100 femelles par rapport à l'an dernier.

A la lumière de ces résultats, nous nous rendons compte que la chasse au petit gibier est de plus en plus populaire auprès de la gent sportive (Parc Mastigouche: 1,335 chasseurs de plus cette année). Donc, nous devons y apporter une attention particulière afin d'y maintenir une population adéquate à la demande grandissante du public.

Réf.: Garceau, Côme. Chasse au petit gibier dans les Parcs St-Maurice et Mastigouche, 1975.

12.3 Aménagements

12.30 Recommandations concernant les demandes de coupe à l'intérieur des Parcs Mastigouche et St-Maurice

Suite aux nouvelles ententes conclues entre le Ministère des Terres et Forêts et le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche concernant les coupes forestières dans les parcs, nous avons eu à nous prononcer sur environ 15 demandes de permis de coupe.

Chaque plan fut étudié avec grand soin et les recommandations furent discutées avec les représentants du Ministère des Terres et Forêts. Dans certains cas, nous avons visité les futures assiettes de coupe avec les responsables des compagnies impliquées.

Nous croyons avoir apporté de par ces recommandations, une contribution importante à l'exploitation et à la protection de toutes les ressources à l'intérieur d'un parc et nous espérons voir cette pratique se poursuivre dans les années futures.

Réf.: Dossiers: Exploitation forestière, P. Mastigouche, 1975-76
Exploitation forestière, P. St-Maurice, 1975-76

12.31 Rapport concernant certaines prescriptions de coupe à l'intérieur des Parcs Mastigouche et St-Maurice

A la demande des représentants du Ministère des Terres et Forêts de la région de Trois-Rivières, nous avons rédigé, en collaboration avec les représentants du Service des Parcs, un document regroupant les principales recommandations d'exploitation forestière à l'intérieur des parcs.

Ce document vise la protection et l'aménagement de certains secteurs en fonction de la faune aquatique, terrestre et de certains territoires à vocation récréative et esthétique. Ces normes et recommandations furent inspirées des brochures: 1- l'Aménagement intégré de la faune et de la forêt du Québec.

2- Nécessité, justification et rôles des normes d'exploitation forestière en vue de la conservation de la faune.

Toutes ces recommandations impliquent que la forêt de ces parcs doit être exploitée avec beaucoup de soin, avec un grand souci de conserver un paysage agréable et une qualité d'habitat nécessaire à la faune.

Réf.: Dossier, Parc Mastigouche, normes d'exploitation forestière.

12.4 Recherches

12.40 Etude sur la variation dans le temps du rapport des sexes chez l'orignal dans 1 parc et 2 réserves du Québec

Chez l'orignal, la période de pré-rut et de rut correspond à une amplitude marquée des déplacements des mâles par rapport au temps normal. A partir de cette caractéristique, il nous apparaît évident que si la saison de chasse coïncide avec ces périodes, la récolte se fera d'avantage au détriment du segment mâle de la population.

Afin de jeter un peu de lumière sur ce sujet nous avons entrepris, dans deux réserves (Matane et La Vérendry) et 1 parc (Laurentides), une étude visant à établir, à partir des résultats de chasse, le rapport des sexes dans le temps.

Les résultats indiquent dans les 3 cas, des périodes de temps données où la récolte de chasse est nettement représentée par des mâles. Ces périodes s'avèrent relativement courtes variant de 7 à 12 jours selon le cas.

Nous croyons que des augmentations dans le pourcentage de mâles récoltés par la chasse, de l'ordre de 5 à 10% à la moyenne et ce, pendant une période de temps donnée, peuvent refléter l'influence du rut sur ces animaux.

12.41 Etude de l'influence de l'exploitation forestière sur la régénération en terme de potentiel de soutien pour l'orignal

L'étude que nous poursuivons actuellement s'incère dans le cadre d'un plan d'aménagement du Parc Mastigouche par le biais de l'exploitation forestière. En effet, celle-ci sous un certain contrôle, demeure certes le principal outil susceptible de permettre l'aménagement des habitats sur de grandes superficies.

Le but du présent travail est d'établir la mosaïque idéale: coupe - couvert - dimension - âge, afin qu'une certaine superficie du parc soit toujours représentée par ce schéma de base.

Le projet s'élabore selon deux étapes:

1o Détermination du potentiel de soutien

Nous voulons déterminer à l'intérieur des principaux types de peuplement rencontrés dans le Parc Mastigouche, lesquels fournissent théoriquement le meilleur potentiel de soutien pour l'orignal lorsque ceux-ci ont été soumis à une exploitation forestière.

20 Inventaire des ongulés

Par un inventaire de type "Recouvrement total" des surfaces classifiées et inventoriées par voie terrestre, il nous sera possible de déterminer le type de peuplement, déjà évalué en terme de potentiel de soutien (étape 1), effectivement utilisé par l'orignal.

En terme d'aménagement, les résultats escomptés peuvent se traduire par des prescriptions de coupe, des techniques sylvicoles engendrant la venue de végétation favorable ou d'une meilleure distribution des assiettes de coupes à l'intérieur du parc, afin d'obtenir une distribution du couvert végétal propice à cet ongulé.

12.42 Collaboration avec l'Université du Québec à Montréal à une étude des déplacements de l'orignal et de son habitat par radiotéléométrie

Ces travaux ont eu des débuts très pénibles par suite des difficultés rencontrées dans la capture des orignaux. En effet, cette étude débuté à l'été 1973, ne rendra fruits qu'à la fin de l'année 1974. Durant les mois de janvier et février de l'année 1975, nous avons collaboré à la capture des dernières bêtes à marquer. Nous avons de plus assisté les personnes concernées dans la localisation des bêtes jusqu'au début de l'été 1975.

12.5 Divers

12.50 Contrôle de l'ours

L'ours noir est commun dans la Mauricie si l'on exclue la partie agricole de la plaine du St-Laurent où il est beaucoup plus rare. L'ours de par sa nature a peur du public mais l'absence de nourriture a souvent pour effet de le rapprocher des lieux habités.

Au cours de la saison estivale, nous avons reçu beaucoup de plaintes de la part du public, on retrouvait les ours dans les villages, près des camps forestiers, même quelques-uns ont défoncé des chalets.

Dans les parcs, les ours se sont manifestés près des terrains de camping et de certains centres d'hébergement. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises profitant de l'occasion de poursuivre notre étude sur les déplacements de l'ours en les étiquetant. Dans d'autres cas, nous furent dans l'obligation d'abattre l'animal en raison des dangers qu'ils représentaient envers les campeurs et les travailleurs des parcs.

Finalement, nous avons dû faire diverses recommandations aux plaignants (éloigner les dépotoirs, éviter de les nourrir, etc...) afin que les ours ne soient pas tués inutilement et permettre ainsi de conserver cet omnivore intéressant.

Réf.: Dossier, Etiquetage d'ours.

12.51 Contrôle des prédateurs des animaux de la ferme

Lorsque la prédation n'est plus considérée comme un moyen de sélection naturelle, mais plutôt comme la perte d'un capital, nous devons intervenir avec d'extrêmes précautions.

Le contrôle des animaux prédateurs des animaux de la ferme, concerne presque uniquement le coyote.

Deux trappeurs occasionnels ont participé cette année, au contrôle des prédateurs. Les engins utilisés pour le trappage, sont le piège du type Victor et le collet.

Nous avons reçu 22 plaintes, dont 11 étaient effectives. Le contrôle de ces animaux prédateurs a permis de capturer 18 coyotes, 1 chien, 13 renards et 99 rats laveurs.

Les trappeurs ont travaillé 3,394 heures pour participer au contrôle, et parcourus au-delà de 20,000 milles, occasionnant ainsi des dépenses de l'ordre de \$14,069.98 dollars et un coût de revient par coyote de \$780. dollars.

En intensifiant le contrôle des prédateurs, nous obtenons cette année, une diminution dans le nombre des déprédations.

Réf.: Lefebvre, Pierre. Contrôle des prédateurs des animaux de la ferme, 1975.

13. TRAVAUX DIVERS

13.1 Congrès, réunions, ateliers

Tout au cours de l'année, les biologistes et les techniciens se doivent de participer à des réunions, des ateliers, donner des conférences, assister ou donner des communications à des congrès.

En 1975, notre personnel a donc participé à 31 réunions importantes et à 4 ateliers. Nous avons prononcé 10 conférences devant des groupements de la région.

Nous avons participé à 3 congrès notamment à l'A.C.F.A.S., avec une communication sur la croissance du lièvre.

La participation du chef de district à un jury de la Fonction Publique pour une durée de 2 semaines, ainsi qu'à un cours très profitable d'administration à l'Université de Pennsylvanie, constitue un fait marquant de l'année.

13.10 Présentations au 43e Congrès de
l'A.C.F.A.S.

1o Adaptation pour le Québec, d'une méthode
de détermination d'âge chez Lepus
americanus

2o Evaluation des différentes méthodes de
capture d'originaux en milieu forestier
dans l'ouest du Québec

13.11 Conseil du module de biologie-
biochimie de l'Université du
Québec à Trois-Rivières

Le Conseil du module, qui est responsable du programme d'étude du premier cycle, compte sur l'apport de professionnels en place, pour soit instaurer, soit améliorer son programme dans les optiques du marché, et d'identifier les besoins du milieu et de mieux répondre aux exigences de la profession.

Notre participation à titre de membre socio-économique est par conséquent très importante.

13.12 Atelier sur les résultats obtenus à la suite d'ensemencements de catégorie 1 et 2

Pour cet atelier, notre district a délégué deux biologistes participants. Les textes exposés furent les suivants:

- Introduction et recapture de truites mouchetées de souche domestique de 1 + an par Pierre Lefebvre
- Introduction de truites mouchetées de souche indigène; lot Assinica X Témiscamie par Pierre Lefebvre
- Résultats de recapture et données sur quelques lignées de truites mouchetées par Michel Lafleur
- Recapture de truites mouchetées ensemencées à l'âge de 1+ an à l'automne, dans le lac Bouché (Parc Mastigouche)

13.2 Information et publicité

De nombreuses personnes viennent s'informer à notre bureau, soit pour des indications touristiques, ou pour des informations sur la faune. La situation du bureau favorise énormément ce contact direct. Nous distribuons ainsi les cartes bathymétriques, les listes d'ensemencements et les dépliants touristiques.

Nous avons composé dix (10) feuillets de renseignements et fourni régulièrement les résultats de chasse au petit et gros gibier pour les communiqués de presse.

Une équipe a participé au tournage d'un film et nous avons enregistré une émission radiophonique.

Chaque bureau du Ministère dans la région fournit une information dans son propre domaine sans trop tenir compte des autres services, fournissant ainsi une information très incomplète et très inférieure du niveau auquel le citoyen a le droit d'attendre d'un Ministère tel que le nôtre.

Un regroupement des effectifs aux Trois-Rivières améliorera énormément la situation, même si la localisation actuelle des bureaux dans cette ville est loin de favoriser la distribution de l'information directement au public intéressé.

13.3 Consultations inter et intra ministérielles

Chaque année nous apporte son contingent de demandes de permis nouveaux ou de renouvellement pour les pourvoyeurs, la vente des poissons-appâts, les piscicultures privées, etc... Il serait peut-être intéressant de connaître le chiffre exact des nouvelles demandes pour les différents permis, ou pour les consultations inter ministérielles pour les projets de drainage ou les lignes de transport d'énergie par exemple.

Nous avons en main des données intéressantes sur ce sujet et nous escomptons obtenir plus de précisions pour le prochain rapport annuel.

13.30 Vérification de projets de drainage

Au cours de l'année, 22 projets visant à modifier le lit de cours d'eau afin d'améliorer l'égouttement des terres avoisinantes, nous furent soumis par le Ministère de l'Agriculture.

Nous avons eu objection à un seul projet concernant un ruisseau tributaire du lac St-Paul, comté Nicolet-Yamaska. En effet, le projet tel quel aurait créé un ensablement excessif et un déversement d'engrais dans ce lac qui est déjà très eutrophe.

Réf.: Dossier Drainage

13.31 Grillages

Aucun permis d'érection de grillages n'a été accordé, en général nous décourageons les demandes en ce sens car le maintien d'une telle structure est difficile et peut même produire des résultats négatifs.

13.32 Coupes forestières

Nous avons donné un avis sur 8 assiettes de coupes localisées dans nos 2 parcs. Toutes les autres demandes ont été passées rapidement sans examen approfondi. Le Ministère des Terres et Forêts applique très bien les restrictions telles que définies.

13.33 Sentiers de motoneige

La popularité de la motoneige diminue et il y a tendance à ne pas ouvrir de nouvelles pistes. Nous avons donné un avis sur deux (2) pistes cette année.

13.34 Lignes de transport d'énergie

Nous n'avons eu aucune consultation pour des lignes de transport d'énergie.

13.35 Clubs privés

Dans la seule région économique 04, nous comptons 289 clubs privés de chasse et de pêche. Si l'on inclue le dossier de drainage complet du St-Maurice, nous nous occupons effectivement de plus de 400 de ces territoires. Naturellement, nous n'avons pas eu de demandes nouvelles.

13.36 Pourvoyeurs

La demande pour de nouveaux territoires sous-bail augmente constamment ainsi que pour des permis de pourvoyeurs spécialisés. Effectivement, nous avons eu plusieurs dizaines de demandes cette année.

En Mauricie, avec la grande quantité de territoires actuellement sous-bail, nous croyons qu'il y a saturation de ce côté et qu'aucun nouveau territoire ne devrait être accordé que ce soit sur un nouveau permis ou pour simplement un agrandissement.

Nous avons actuellement 105 pourvoyeurs dont 35 pour la pêche aux poulamons et 30 pourvoyeurs ont un territoire sous-bail. La Mauricie possède donc plus du quart des territoires sous-bail de la province.

13.37 Piscicultures

La Mauricie compte maintenant quatre (4) nouvelles piscicultures privées. Le total passe maintenant à 13. Ces piscicultures nous ont demandé d'émettre 18 permis de transport de truite arc-en-ciel.

13.38 Capture et vente de poissons-appâts

L'on trouve seulement six (6) vendeurs de poissons-appâts en Mauricie. En 1975, nous n'avons reçu aucune nouvelle demande de permis.

13.39 Barrages

Construits en général pour des fins d'élevage de poissons et pour la drave. Nous avons été consultés par le Ministère des Richesses Naturelles pour quatre (4) barrages.

13.39.1 Permis de garde en captivité

Onze (11) permis pour garder des animaux en captivité nous sont parvenus cette année.

13.39.2 Permis de capture d'animaux pour fins scientifiques

Nous avons en main 18 permis de ce type qui concernent la région.

13.39.3 Poissons nuisibles

Onze (11) clubs privés possèdent des permis de capture et destruction de poissons nuisibles.

13.4 Travaux de laboratoire

13.40 Herbier 1975

En 1975, nous avons continué la cueillette de plantes régionales afin de perfectionner notre herbier ainsi que nos connaissances à ce sujet.

Nos efforts ont été concentrés surtout sur les plantes que nous ne possédions pas ou sur celles que nous avons rejetées l'année précédente à cause de mauvais séchage, de spécimens incomplets ou de tout autre phénomène les ayant affectées.

Aussi, la plupart de nos plantes proviennent soit du Parc Mastigouche ou des environs de Shawinigan, soit des endroits de nos affectations l'été dernier.

Notre collection 1975 au nombre de 140 spécimens environ, se compose en majorité soit de plantes ligneuses où nous avons un manque d'échantillonnage, soit de plantes très communes que nous n'avons recueillies auparavant dû à la facilité avec laquelle nous pouvions les récolter d'une année à l'autre.

Ceci porte notre herbier à un grand total d'environ 900 plantes. Nous nous proposons d'en augmenter la quantité cette année, en essayant d'y inclure des spécimens nouveaux et d'une quantité toujours croissante.

13.41 Autopsies

Tout au cours de nos travaux d'aménagement et de contrôle, nous recueillons différents animaux et nous profitons de ces occasions pour amasser des données, tant morphologiques que parasitologiques sur notre faune.

Nous avons autopsié ainsi 18 coyotes, 7 ours, 3 rats laveurs, 2 renards, 1 pékan, 1 rat musqué et 1 lièvre.

Des échantillons de muscle et même des spécimens complets, sont régulièrement envoyés au docteur Jean-Louis Fréchette de l'Ecole de Médecine Vétérinaire de St-Hyacinthe, pour fins d'analyses parasitologiques.

Réf.: Dossier Autopsies

13.5 Enquêtes et vérifications

13.50 Mortalité de poisson sur la rivière Yamachiche

Une mortalité très importante de poisson est survenue sur la rivière Yamachiche suite à un déversement industriel.

Nous avons évalué les dégâts et porté plainte à la Protection de l'Environnement. Aucune conclusion ne nous est parvenue à la suite de cette plainte.

Réf.: Dossier rivière Yamachiche 1975.

13.51 Mortalité dans une pisciculture

Une forte mortalité de fretins a été enregistrée chez un de nos pisciculteurs, possiblement suite à un arrosage aérien pour la tordeuse des bourgeons.

Une enquête a été mise en marche par l'équipe de M. Raymond Sarrazin.

Réf.: Dossier Hosanna Cournoyer 1975.

13.6 Collaboration avec des organismes intermédiaires du milieu

La Conférence Administrative Régionale qui regroupe au moins une fois par mois les délégués officiels de chacun des Ministères, travaille actuellement à l'élaboration du schéma régional de développement.

Nous avons fourni de multiples informations sur notre Ministère à cette fin et présenté le Ministère au moyen d'une conférence.

A mesure que les schémas des autres Ministères étaient présentés, une discussion et des commentaires étaient préparés.

Nous avons collaboré avec le C.R.D. au sujet de la formation d'un comité touristique permanent pour la Mauricie.

13.60 Accès public au lac du Missionnaire

Une municipalité désire aménager notre accès public à la pêche au lac du Missionnaire. Nous avons dû leur exposer les exigences de notre Ministère à ce sujet, visiter les lieux à plusieurs reprises et rencontrer les promoteurs à chaque semaine.

Nous avons remis le dossier au Service de la Planification et du Développement.

Réf.: Dossier lac du Missionnaire 1975.

13.61 Etude de l'influence de l'exploitation forestière sur la faune aquatique et son habitat

En 1975, la Compagnie Internationale de Papier décidait de commencer une étude sur l'influence de l'exploitation forestière sur la faune aquatique et son habitat. L'endroit choisi est situé dans la réserve de la Haute-Mauricie aux environs du lac Hélène. Le Service de l'Aménagement de la Faune fut appelé à servir de consultant dans cette étude car la majorité des fonds provenait du Ministère des Terres et Forêts.

Durant l'été 1975, un inventaire des lacs et une étude hydrologique du milieu fut amorcée.

13.62 Collaboration avec l'Office du film du Québec

Le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, collabore avec l'Office du film du Québec à l'élaboration d'un film démontrant les activités des différents secteurs du Ministère, et en ce qui nous concerne plus particulièrement, les travaux effectués par le Service de l'Aménagement de la Faune.

Notre participation nous a été demandée pour la réalisation de 4 projets soit:

- 1- le marquage d'orignal dans le Parc Mastigouche
- 2- l'ouverture d'une chasse contrôlée à l'orignal à l'intérieur du Parc Mastigouche
- 3- le marquage d'ours dans la Réserve du Saint-Maurice
- 4- le dénombrement des mâles tambourineurs chez la gélinotte huppée, dans la Réserve du Saint-Maurice

14. LISTE DES RAPPORTS

Lafleur, Michel, Laurier Guérette et François Guibert, 1975.

Rapport sur le recensement de pêche à la truite grise (Salvelinus namaycush) au lac Saccacomie, comté Maskinongé, canton de Calonne pendant le mois de février 1975. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 5 pages.

Lafleur, Michel et François Guibert, 1975.

Modalités d'exploitation pour le Parc Mastigouche, saison 1974. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 3 pages.

Lafleur, Michel, 1975.

Modalités d'exploitation pour le Parc St-Maurice, saison 1975. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 2 pages.

Lafleur, Michel, 1975.

Projet d'empoisonnement des lacs Chantiers, Blaireau et du Cerf (Parc Mastigouche). Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 4 pages.

Lafleur, Michel, 1975.

Résultats de recaptures et données sur quelques lignées de truites mouchetées. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 7 pages.

Lafleur, Michel et François Guibert, 1975.

Recapture de truites mouchetées (Salvelinus fontinalis) ensemencées à l'âge de 1 + an à l'automne dans le lac Bouché (Parc Mastigouche). Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 6 pages.

Lafleur, Michel et François Guibert, 1975.

Zonage ichtyologique préliminaire du Parc Mastigouche. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 7 pages.

Lefebvre, Pierre et François Guibert, 1975.

Projet d'aménagement d'une frayère à ouananiche au lac Inman dans le Parc St-Maurice. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 4 pages.

Lefebvre, Pierre et François Guibert, 1975.

Zonage ichtyologique, Parc St-Maurice. Shawinigan.
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.
Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport
dactylographié. 10 pages.

Lefebvre, Pierre et François Guibert, 1975.

Contrôle des prédateurs des animaux de la ferme, 1974.
Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse
et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune.
Rapport dactylographié. 14 pages.

Lefebvre, Pierre et François Guibert, 1975.

Rapport de la saison de pêche 1975, Parc St-Maurice.
Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et
de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune.
Rapport dactylographié. 7 pages.

Lefebvre, Pierre, 1975.

Textes présentés à l'atelier tenu sur les ensemencements
de catégorie I et II. Shawinigan. Ministère du
Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de
l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié.
5 pages.

Poitras, Claude et Michel Lafleur, 1975.

Quota de pêche établi pour la saison 1975 dans le Parc St-Maurice. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 6 pages.

Poitras, Claude et Michel Lafleur, 1975.

Quota de pêche établi pour la saison 1975, dans le Parc Mastigouche. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 11 pages.

Vallée, Jean, 1975.

Chasse contrôlée à l'orignal, Parc Mastigouche, 1975. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 16 pages.

Vallée, Jean, 1975.

Projet d'inventaire aérien du cerf de Virginie et de l'orignal, Parc Mastigouche, 1976. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 7 pages.

Vallée, Jean, 1975.

Inventaire aérien de l'orignal, Réserve Haute-Mauricie, hiver 1976. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 3 pages.

Vallée, Jean, Claude Poitras et François Guibert, 1975.

Inventaire aérien des ongulés sur les versants de la rivière St-Maurice (suite) 1975. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 6 pages.

Vallée, Jean, 1975.

Normes d'exploitation forestière, Parcs Mastigouche et St-Maurice. Shawinigan. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Service de l'Aménagement de la Faune. Rapport dactylographié. 9 pages.

15.

CONCLUSION

L'année qui se termine a été très intéressante et nous a permis d'atteindre du moins en bonne partie, nos objectifs à long terme.

Nous avons à toute fin pratique, terminé la répartition géographique du chevreuil, les travaux sur le lièvre ont atteint leur phase finale et nous avons maintenant de bonnes connaissances sur cet animal.

Les travaux sur la télémétrie de l'orignal dans le Parc Mastigouche se sont aussi terminés, mais laissant de bonnes informations sur le comportement de ce grand ongulé.

Nous désirions pouvoir mieux répondre aux demandes du Ministère des Terres et Forêts concernant l'effet des coupes forestières sur l'orignal. Le travail d'évaluation de l'habitat après coupe amorcé cette année se présente bien et nous apporte déjà quelques notions importantes à ce sujet.

En faune aquatique, nous avons débuté sérieusement des aménagements physiques de l'habitat tel que nous le souhaitions.

Les travaux préliminaires à l'installation d'une barrière de comptage pour la ouananiche du lac au Sorcier est aussi un travail qui nous tenait à coeur. Nous n'avons pas réalisé autant que nous le désirions dû à des retards incontrôlables, mais nous espérons nous installer définitivement en 1976.

Pour l'année qui s'en vient, nous désirons amorcer des travaux dans trois (3) secteurs plus négligés; soit nos grands cours d'eau publics du Sud, l'étude de la sauvagine et du poisson sur le fleuve et le lac St-Pierre et troisièmement, nous espérons nous consacrer sur une meilleure utilisation de la Réserve de la Haute-Mauricie.